



Communiqué de presse

Embargo 26.11.2010, 16h00

Yverdon-les-Bains, le 26 novembre 2010

*Communiqué commun
des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud*

Cadres des administrations communales

Trente-neuf nouveaux diplômés d'une formation intercantonale

La troisième volée de secrétaires communaux formés dans le cadre du programme intercantonal de formation et de perfectionnement professionnels mis sur pied par les cantons de Berne (partie francophone), Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud ont reçu leurs diplômes ce vendredi (26 novembre) au cours d'une cérémonie organisée au château d'Yverdon-les-Bains en présence notamment de deux représentants de gouvernements cantonaux, les conseillers d'Etat Philippe Leuba (VD) et Pascal Corminboeuf (FR). L'année 2010 couronne la formation de trente-neuf cadres communaux, dont vingt-et-une personnes du canton de Vaud, qui participait pour la première fois aux cours.

Après avoir été organisée à La Neuveville en 2006 et 2008, la remise des certificats a eu lieu pour la première fois en terre vaudoise, le canton de Vaud ayant le plus grand nombre de participants dans cette troisième volée. Une quatrième volée a commencé les cours ce mois-ci sur les sites de Vevey et de Tramelan. La collaboration intercantonale en matière de formation s'étant étendue au canton de Genève, les premiers cadres communaux genevois devraient obtenir leur diplôme en 2012. La commission de formation a en outre noté avec satisfaction que le canton du Valais s'intéressait également à ce type de coopération et pourrait donc se joindre aux autres cantons participants dans un proche avenir.

Les nouveaux diplômés sont au nombre de trente-neuf, soit vingt-trois femmes et seize hommes, répartis de la manière suivante: Berne cinq personnes (trois hommes et deux femmes), Fribourg sept personnes (deux hommes et cinq femmes), Jura une femme, Neuchâtel cinq hommes et Vaud vingt-et-une personnes (six hommes et quinze femmes).

Les nouveaux secrétaires communaux ont reçu leur certificat respectivement des mains des deux conseillers d'Etat Philippe Leuba (VD) et Pascal Corminboeuf (FR), du chef de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne Christoph Miesch, du chef du Service des communes du canton du Jura Marcel Ryser, ainsi que du chef du Service des communes du canton de Neuchâtel Pierre Leu.

Président de la Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal, Pierre-Alain Némitz, qui mettra un terme à son mandat, a salué pour la troisième les personnes présentes et félicité les lauréats du jour. Il a souligné que la formation intercantonale regroupe quasiment tous les plus grands dénominateurs communs qu'il était possible d'enseigner au niveau de tous les cantons romands. Pour parachever la formation, il est nécessaire que les associations professionnelles respectives y apportent le complément traitant des spécificités du canton dans lequel les lauréats exercent.

L'idée de faire de la formation intercantonale un brevet fédéral a mûri au fil des ans au sein de la commission de perfectionnement. En collaboration avec l'Association des communes suisses et d'autres organisations nationales du monde du travail, un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer un concept, des règlements et des directives d'examen qui devraient aboutir dans le courant de l'année 2011. Avec la création d'un brevet fédéral de « Spécialiste communal-e », la compétence des communes sera renforcée et le travail dans les administrations communales revalorisé.

*La documentation du jour se trouve sur Internet à l'adresse www.be.ch/communiqués.
Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.avenirformation.ch,
rubriques « Nos cours », « Cours 'administration communale' ».*

Note aux rédactions : *Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à M. Pierre-Alain Némitz, président de la Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal, au 032 481 21 44 ou au 077 414 05 79.*